



*Pour vivre et annoncer  
l'Évangile aujourd'hui*

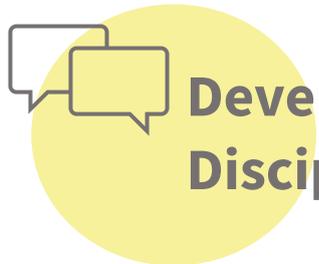
*Livret du stagiaire  
2022-2023*

*Ce livret d'accueil est remis à chaque stagiaire à l'occasion de la rentrée.  
Il est également accessible sur le site de l'Institut pour la Mission  
<http://institutpourelamission.fr>*



# Sommaire

1. Mot d'accueil	
Devenir disciple-missionnaire ...	p.2
Direction .....	p.3
2. Qui sommes-nous .....	p. 4
3. La formation en quelques chiffres .....	p.5
4. Une équipe à votre service .....	p.7
5. Les partenaires .....	p.8
6. Un pilotage conjoint .....	p.9
7. Des formations : pour qui ? .....	p.10
8. Comment s'inscrire .....	p.11
9. Année Saint Matthieu .....	p.12
10. Formation Institut pour la Mission .....	p.13
11 L'organisation de votre formation.....	p.15
12. Vie pratique .....	p.16
13. Ressources .....	p.18
14. Règlement intérieur .....	p.19
15. Contacts ... ..	p.23
16. Livret de formation .....	p.24



# Devenir Disciple-missionnaire

*« La joie de l'Évangile qui remplit la vie de la communauté des disciples est une joie missionnaire. Les soixante-dix disciples en font l'expérience, eux qui reviennent de la mission pleins de joie (cf. Lc 10, 17). Jésus la vit, lui qui exulte de joie dans l'Esprit Saint et loue le Père parce que sa révélation rejoint les pauvres et les plus petits (cf. Lc 10, 21). Les premiers qui se convertissent la ressentent, remplis d'admiration, en écoutant la prédication des Apôtres « chacun dans sa propre langue » (Ac 2, 6) à la Pentecôte. Cette joie est un signe que l'Évangile a été annoncé et donne du fruit. Mais elle a toujours la dynamique de l'exode et du don, du fait de sortir de soi, de marcher et de semer toujours de nouveau, toujours plus loin... »*

*(Pape François, Evangelii gaudium n°21, 2013)*

« Je souhaite que cette joie missionnaire et cette dynamique portent toutes celles et ceux qui rejoindront l'Institut pour la Mission (...); que la formation puisse contribuer à ce souffle nouveau du peuple de Dieu que j'appelais de mes vœux dans ma lettre pastorale pour Pentecôte 2018: « Ce qui importe c'est que nous devenions ensemble un peuple habité par l'Esprit de Dieu, un peuple qui désire donner un souffler nouveau à ses communautés » ».



*Laurent Ulrich*

*Archevêque*

*Président du CIPAC-Institut pour la Mission jusqu'en 2022*



Bienvenue à l'Institut pour la Mission ! Que ce soit pour quelques heures ou dans la perspective d'un nouvel emploi, nous espérons que vous trouverez ici les compétences nécessaires à votre projet de formation et que ce temps privilégié sera par-dessus tout l'occasion d'un véritable enrichissement personnel.

Nous n'aurons jamais fini de nous former : que ce soit sur des compétences professionnelles en perpétuelle évolution, ou sur des savoirs théologiques dont le sujet est par nature infini, la formation est nécessaire tout au long de la vie. Plus encore, nos missions pastorales requièrent sans cesse d'affiner nos discernements, d'ouvrir de nouvelles perspectives, de s'élancer avec un « souffle nouveau » : puissiez-vous trouver tout cela parmi nous !

Dans le cadre de votre cursus, nous veillerons particulièrement à vous proposer un accompagnement personnalisé, n'hésitez jamais à nous solliciter à ce sujet. Nos formateurs sont choisis pour leur compétences et leur diversité, pour leur riche expérience de terrain ou pour leur spécialisation dans leur domaine : nous vous souhaitons de belles rencontres, ainsi qu'avec les autres stagiaires !

Pour votre épanouissement et la qualité du déroulement de votre formation, ce Livret d'accueil vous informe de notre dispositif d'intervention en formation. Il vous permet de connaître toutes les informations pratiques ainsi que les conditions de déroulement pédagogique et administratif de votre formation.

Très bonne formation à vous  
*P. Bruno Becker, directeur  
et toute l'équipe d'animation*



## QUI SOMMES -NOUS

Depuis plus de cinquante ans, les diocèses de Lille, Arras et Cambrai forment des baptisés pour l'annonce de l'Évangile, au sein du CIPAC (Centre Interdiocésain de Formation Pastorale et Catéchétique) \*.

Suite aux nouvelles orientations du pape François pour former des disciples-missionnaires, le CIPAC propose deux cursus de formation.



L'Année Saint-Matthieu est une année de formation ouverte à un large public d'acteurs de nos diocèses : bénévoles, membres des EAP, futurs LEME, ou toute personne désireuse d'approfondir sa vocation de chrétien. Elle propose une initiation au mystère chrétien, à la foi et à la vie en Église, dans un climat bienveillant et fraternel.



L'Institut pour la Mission est une formation en deux ans, pouvant être intégrée après l'année Saint Matthieu ou tout autre équivalent. Elle se veut une formation intégrale permettant à la fois d'obtenir :

- l'Habilitation de « Laïc en Mission Ecclésiale » nécessaire dans les diocèses de Lille, Arras et Cambrai
- le titre national de chargé(e) de mission pastorale, **en partenariat** avec l'Université Catholique de Lille.

*Pour intégrer la formation, il est nécessaire d'être envoyé.*

*\*Association Loi 1901 n° 14 125  
Organisme de formation professionnelle continue n° 315 900 354 5*



# LA FORMATION EN QUELQUES CHIFFRES

Année académique 2021/2022

63 STAGIAIRES

113 JOURS ANIMES

48 FORMATEURS

*Saint Matthieu : 16 Stagiaires (septembre 2021)*

**63%** Fin de formation  
23% suite de parcours

**88%** de réussite (13% d'abandon en cours de formation).

**100%** des répondants sont d'accords, voire tout à fait d'accord : les **objectifs** de la formation sont **atteints** (67% de répondants)

**100%** d'**adéquation** entre objectifs et attentes des stagiaires/envoyeurs (estimation stagiaires)

**Verbatim :**

« Ce fut une année formidable une **année d'apprentissage** mais aussi de **découverte et de rencontres**. J'ai appris énormément de choses qui m'ont été utile dès le moment où je les ai apprises. J'ai rencontré de nombreuses personnes extraordinaires. Que ce soit dans les milieux de l'institut, animatrices, intervenants et personnel, ou parmi mes camarades de formation tout le monde était **bienveillant**, à l'écoute et dans l'entraide. **Jamais je n'aurai imaginé qu'en intégrant " l'année Saint-Mathieu " elle serait restée gravée dans ma mémoire et dans mon cœur pour toujours** »

*Institut pour la mission, Année 1 : 16 Stagiaires (septembre 2021)*

**100%** Objectifs de la formations atteints  
83% d'adéquation avec les attentes des employeurs (estimation stagiaires)

**88%** de poursuite de parcours, 13% d'arrêt en cours

**Verbatim :**

« Cela m'aide à me sentir davantage pleinement à ma place, **de prendre confiance en moi pour mener à bien de nouvelles tâches** ».  
« La formation me fait grandir autant que chrétienne et permet de témoigner et me donne une **légitimité** dans mes responsabilités »  
« Variété des intervenants et des étudiants et **caractère provincial de la formation** »  
« **Équilibre théologie / compétences "professionnelles" / témoignages** »  
« **L'IM est un endroit bienveillant, avec des formateurs compréhensifs et toujours présents pour aider ses élèves. Une très bonne organisation avec des cours très intéressants. Des intervenants qui connaissent leur sujet et qui sont passionnés** »

**81%** issus du diocèse de Lille  
13% du diocèse d'Arras  
6 % du diocèse de Cambrai

**92%** Positifs vis-à-vis de la formation (75% de réponses au questionnaire)

**96%** des apprenants pensent que la formation leur permet d'être plus à l'aise dans leur mission.

**74 %** de fin de formation  
19% de stagiaires en complément de formation  
6 % de stagiaires ajournés

**77%** issus du diocèse de Lille  
23 % du diocèse d'Arras  
0 % du diocèse de Cambrai

**83%** de **Satisfaction** par rapport à la formation (taux de réponse à l'enquête 74%)

### Verbatim :

« Elle m'a donné **des bagages pour ma mission**. Je pourrai mieux vivre ma mission. **Je me suis nourrie et je pourrai nourrir les autres** ».

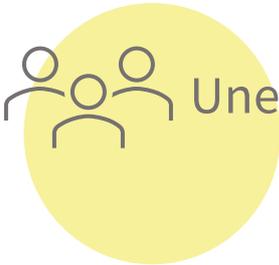
« Très claire, intéressante, L'unité et le souci d'avancer ensemble. **Une équipe stable et sur laquelle on peut compter** et c'est l'essentiel pour moi ! »

« Je suis contente de cette opportunité qui m'a été offerte en vue **de me former pour la mission du Christ**. Un grand merci à tous ceux elles qui ont favorisé cela. J'en ferai un bon et saint usage avec la grâce de Dieu ! »

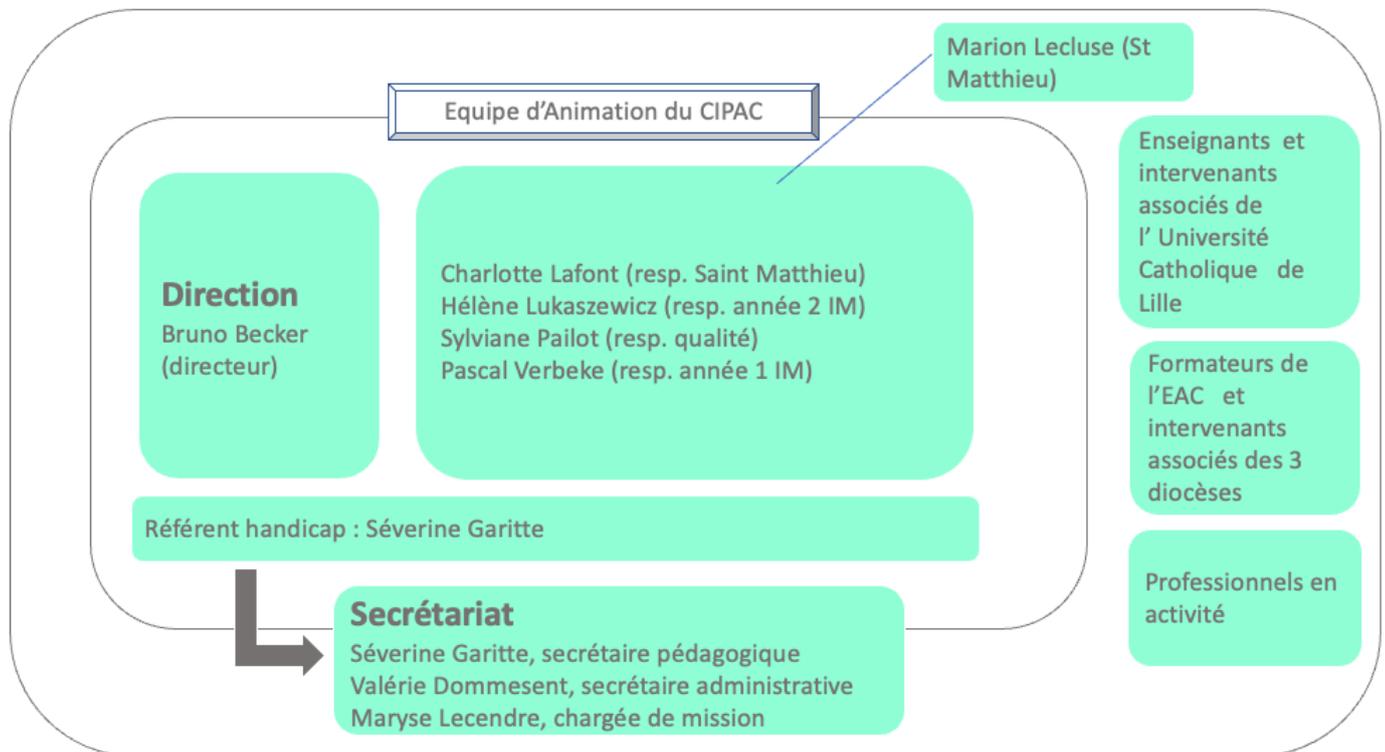
"**Merci de m'avoir fait confiance et de m'avoir permis de gagner en confiance en moi !** il reste encore beaucoup de chemin mais c'est en bonne voie ! »



Photo 1<sup>ère</sup> promo IM  
Juin 2022



# Une équipe à votre service



Chaque personne en formation bénéficie d'un accompagnement individuel par un référent, membre de l'équipe.

Le référent est en lien avec l'employeur et/ou envoyeur et avec un « tuteur terrain », pour permettre une adaptabilité maximum de la formation.

Nos formations sont accessibles aux personnes porteuses de certains types de handicap. Pour tout renseignement, contactez Séverine Garitte (03 28 36 38 80 ou [secretariat@institutpoumlamission.fr](mailto:secretariat@institutpoumlamission.fr))



REPUBLIQUE FRANÇAISE

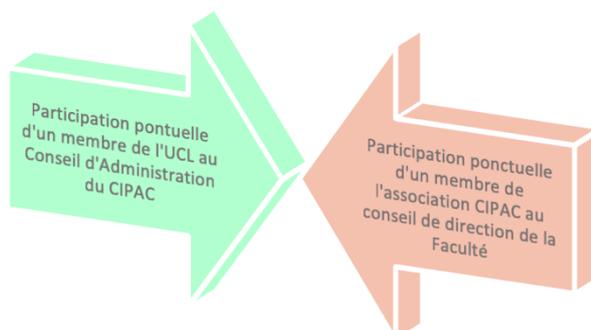
La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
ACTIONS DE FORMATION

Par ailleurs, L'association CIPAC est engagée dans la démarche de certification QUALIOPi qui atteste de la qualité des prestataires de formation.



## Les partenaires

Les diocèses de Lille, Arras et Cambrai,  
en partenariat avec la faculté de théologie de l'Institut Catholique de Lille.

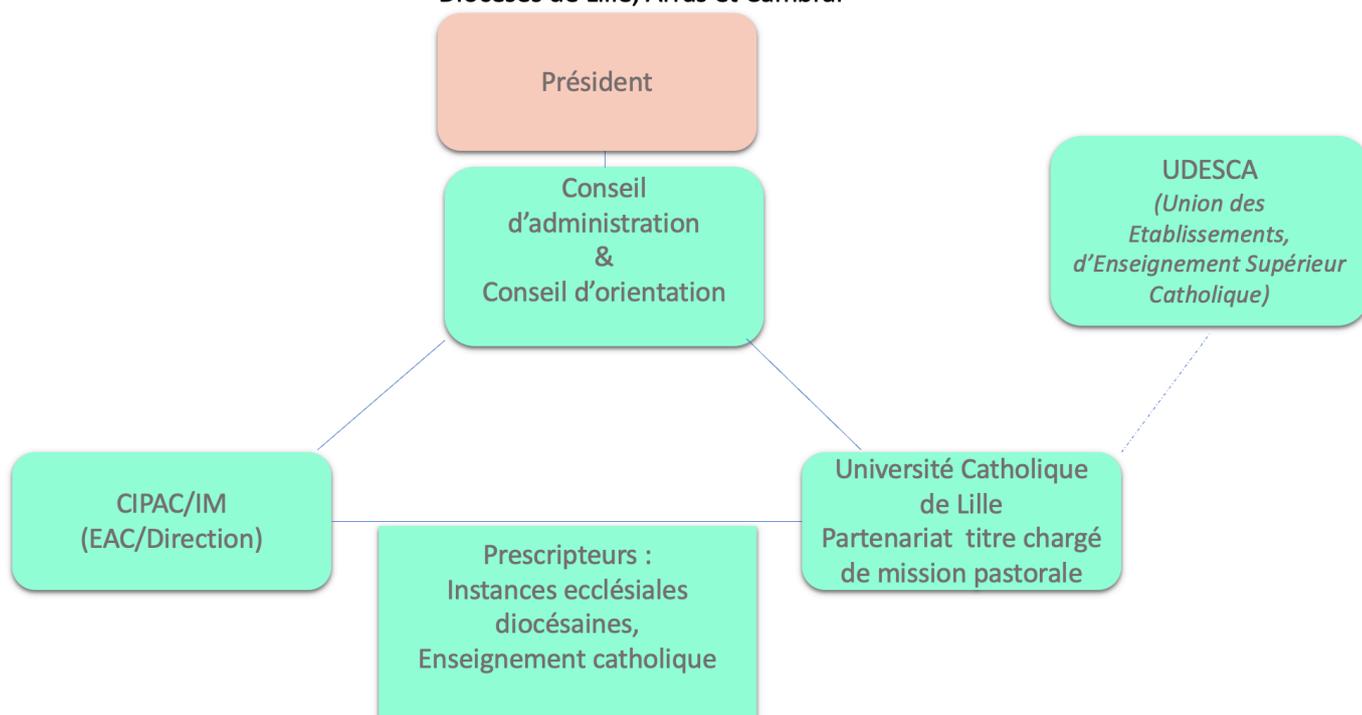


L'association CIPAC est présidée par l'un des évêques de la province ecclésiastique de Lille, élu par le conseil d'administration, tandis que l'association est constituée de représentants des structures pastorales de ces trois diocèses. Outre l'Assemblée Générale annuelle, un Conseil d'orientation supervise l'offre de formation.

### Une ASSOCIATION de type loi 1901 Sous la responsabilité des évêques de Lille, Arras et Cambrai

Province de Lille

Diocèses de Lille, Arras et Cambrai





## Des formations, pour qui, pour quoi ?

**En année Saint Matthieu :** Pour tous les chrétiens désireux de mieux comprendre et d'affermir leur foi, de faire l'expérience d'une communauté d'apprentissage fraternelle.

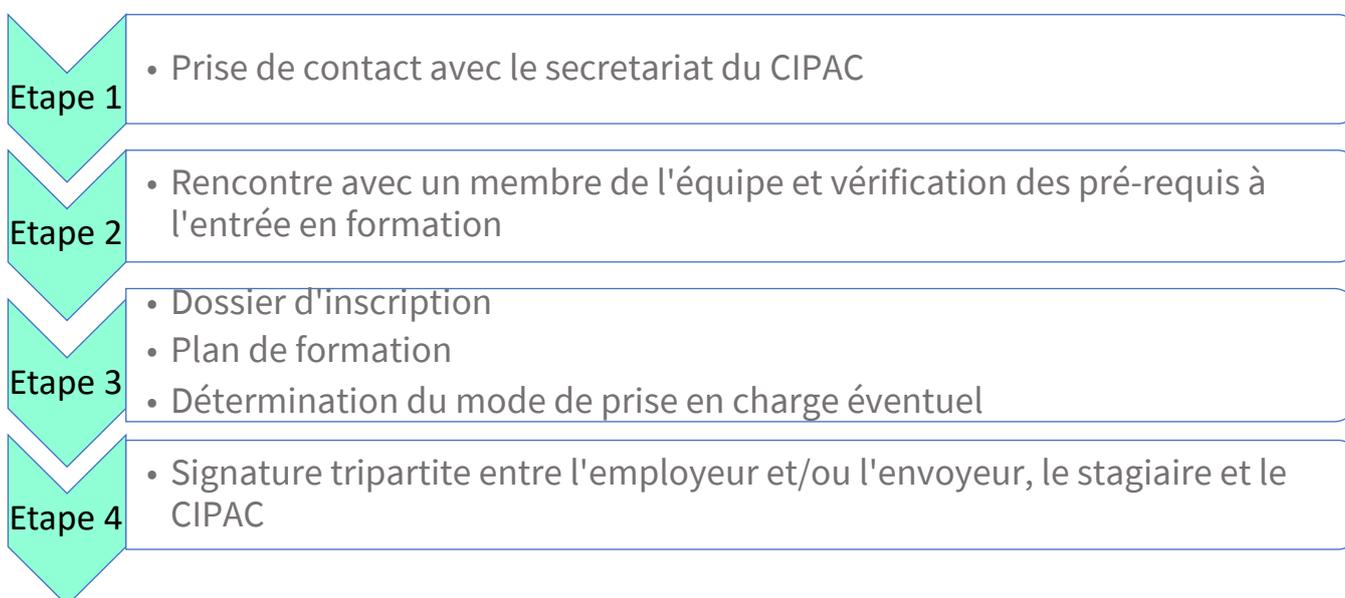
**En formation Institut pour la Mission :** Pour tous les chrétiens désireux de servir la mission de l'Église, que ce soit dans un cadre professionnel ou bénévole.

La formation de l'institut pour la mission permet de passer le titre de chargé de mission pastorale et permet également d'obtenir l'habilitation L'obtention de l'habilitation aux fonctions de Laïc En Mission Ecclésiale (LEME) dans les diocèses de Lille, Arras et Cambrai. Cette dernière donne lieu à un discernement avec l'employeur/l'envoyeur et l'Équipe de formation. L'envoi en formation ne constitue pas automatiquement une promesse d'embauche.

Le plus fréquemment, avec la formation Institut pour la Mission, les stagiaires peuvent, après concertation et discernement, accéder aux fonctions suivantes : aumônier ; responsable d'aumônerie ; animateur/trice en pastorale scolaire ; adjoint/e en pastorale scolaire ; laïc/que en mission ecclésiale ; animateur/trice en pastorale ; chargé/e de mission ecclésiale.



## Comment s'inscrire



### La formation se déroule de septembre à juin.

Les cours débutent le 19 septembre 2022. Au-delà du 12 septembre, les contacts pris amèneraient à un début de formation courant septembre 2023.



**Objectif :** L'Institut pour la Mission propose deux années de formation professionnelle, habituellement précédées d'une année de discernement et de fondation, l'Année Saint Matthieu (ou ses équivalents). Ces étapes permettent de se diriger vers le métier de Laïc en mission ecclésiale.

**Organisation :** Le cœur de l'Institut pour la Mission est un parcours de 600 heures, réparties sur deux ans à raison de deux jours par semaine, les lundis et mardis, de 9h00 à 16h15, pause du midi comprise.

Les pédagogies sont différenciées selon les modules de formation. Le programme de l'année alterne des modules réguliers et des sessions d'une ou deux journées.



Pour plus de détails sur le contenu des modules, des pédagogies et des modalités d'évaluation, vous pouvez vous référer au catalogue des formations, ou bien rendez-vous sur [institutpoumlamission.fr](http://institutpoumlamission.fr)

Outre la formation elle-même, les journées intègrent des temps d'échanges et de vie commune. La messe est proposée le mardi midi. Une récollection annuelle offre un espace de ressourcement et de discernement.



Le coût de la formation est de 20 euros par heure  
Il est pris en charge par votre employeur ou un organisme de financement.

**À titre indicatif, vous trouverez ci-après une répartition globale par pôle.**

ANNÉE 1			
<b>Théologie et spiritualité de la mission</b>			
La mission dans les Évangiles et Actes des Apôtres ; Figures spirituelles	28h	<b>Conduite de projet</b>	21h
<b>Bible</b>		<b>Animation d'une équipe</b>	
Découvrir et comprendre l'Ancien et le Nouveau Testament ; Découverte du Judaïsme	61h	Intègre une session Process Com	31h
<b>Théologie fondamentale</b>		<b>Collaborations et réseaux</b>	
Dieu se révèle ; Qui est Jésus ? ; Marie dans l'Église...	22h	Intègre une journée communication	21h
<b>Autres modules théologiques</b>		<b>Autres compétences</b>	
Mission et ministères ; éthique chrétienne	22h	Ateliers techniques, spécialisation pastorale, voyage apprenant...	40h
<b>Commun aux deux années :</b> accompagnement pédagogique ; relecture spirituelle (environ 35h/an)			

## ANNÉE 2

### Théologie et spiritualité de la mission

La mission depuis Vatican II ; Les trois dimensions de l'action pastorale ; la diaconie 38h

### Bible

Les Actes des apôtres 15h

### Autres modules théologiques

Qui est Dieu ? ; Théologie des religions ; Dialogue œcuménique ; Théologie morale spéciale. 51h

### La mission en France

Quêtes spirituelles contemporaines ; Étapes de la vie spirituelle ; Le contexte français ; Découverte de l'Islam... 30h

### Culture générale

Histoire de l'Église ; Anthropologie théologique et philosophique 43h

### Accompagner les personnes

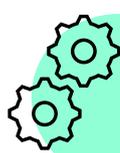
Intègre la lutte contre les abus 35h

### Prier et célébrer

Liturgie et sacrements. Intègre des ateliers pratiques 33h

### Autres modules

Ateliers d'excellence ; sessions (équilibre de vie, gestion des conflits)... 20h

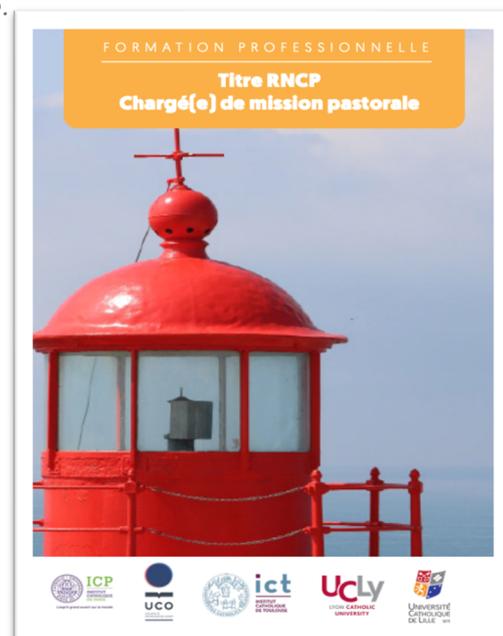


L'Institut pour la mission offre une formation intégrale et intégrée permettant la préparation du Titre professionnel de chargé de mission pastorale (inscrit au RNCP\*, n°34057) et/ou des Blocs de compétences de celui-ci, en partenariat avec Université catholique de Lille, et l'habilitation permettant la délivrance d'une lettre de mission pastorale.

Pour plus d'information, vous pouvez vous rendre sur le site de la Faculté de Théologie de Lille : <https://theologie-catholille.fr/formations-professionnelles-titre-rncp-chargee-de-mission-pastorale/>

Vous pouvez retrouver le référentiel sur le site France Compétences : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34057/>

Le Titre professionnel est accessible via la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience).

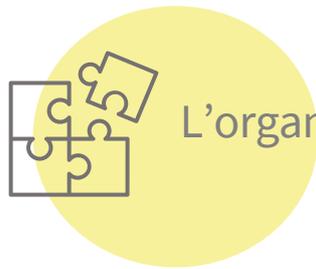


La formation Institut pour la Mission est accessible aux personnes titulaires d'un diplôme de niveau IV (Baccalauréat), ou pouvant justifier d'une expérience professionnelle et bénévole, à l'aide d'un dispositif spécifique appelé VAPP (Validation des Acquis Professionnels et Personnels).

**Pour tous renseignements sur ces deux dispositifs (VAPP ou VAE), n'hésitez pas à nous contacter.**



\*Répertoire National de la Certification Professionnelle



## L'organisation de votre formation



### Analyse du besoin de formation

Lors de l'entretien préalable à votre inscription, votre référent a pris connaissance de votre activité et son environnement, de vos besoins en formation et de ceux de votre employeur ou envoyeur. Il vérifie avec vous que vous disposez des prérequis pour suivre la formation. Il établira avec vous votre plan de formation.



### Présence

*Vous devez être présent aux dates et horaires indiqués sur votre plan de formation. En cas de retard, d'absence ou d'imprévu, il est impératif de prévenir dans les meilleurs délais le secrétariat du CIPAC par téléphone (03.28.36.38.80) ou par email ([secretariat@institutpouurlamission.fr](mailto:secretariat@institutpouurlamission.fr)), votre référent, et également d'informer votre employeur ou envoyeur.*



### Assiduité

Le contrôle de l'assiduité des stagiaires est assuré par votre signature chaque demi-journée de la feuille d'émargement qui est à destination du financeur de votre formation.



### Contrôle des acquis pédagogiques

*Chaque module de formation entraîne une évaluation des acquis, selon les modalités propres à chacun de ces enseignements.*



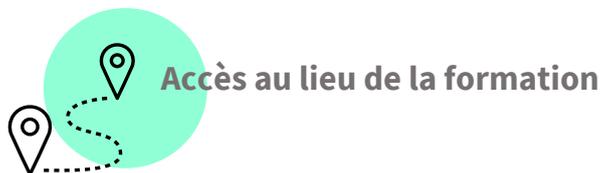
### Enquête de satisfaction

A la fin de chaque année de formation, une enquête de satisfaction vous sera transmise afin de nous permettre d'améliorer la qualité de nos prestations. Il portera sur l'organisation de la session et les conditions d'accueil, les méthodes pédagogiques, les moyens et supports utilisés ainsi que les qualités pédagogiques



### Un référent dédié

*Un référent dédié est attribué à chaque stagiaire en début d'année. Si vous rencontrez une question ou un problème au cours de votre formation, vous pouvez vous adresser à votre référent ou au responsable d'année. Un cahier de doléances est à disposition au secrétariat.*



La formation se déroule dans les locaux du CIPAC, situés au sein de la **Maison Paul VI, 74 rue Hippolyte Lefèbvre, 59000 LILLE**



Vous pouvez utiliser les transports en commun pour venir au CIPAC (train Lille Flandres et Lille Europe, puis métro). À la gare, emprunter en métro la ligne 2 en direction de CH Dron, Tourcoing, et sortir à la station Saint-Maurice Pellevoisin. La Maison Paul VI est à moins de 5 minutes à pied de la station de métro.



En venant de l'autoroute A25,

- Prendre **sortie 1** en direction de **N356**
- Puis prendre **sortie 5** en direction de **Mons en Baroeul, Lille Saint-Maurice**
- Prendre à Gauche D14 / Pont de Roubaix
- Puis à droite **Rue Saint-Druon**
- Et la Maison Paul VI se trouve sur votre gauche

Un parking est disponible dans l'enceinte du bâtiment pour les membres de la maison et les stagiaires en formation.

Si vous venez en voiture, pensez au co-voiturage : l'association CIPAC est engagée dans une démarche de transition écologique/Eglise verte.



#### Accès PMR (Personne à mobilité réduite)

La maison Paul VI et les salles de cours sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Une entrée aménagée est utilisable sur le côté droit du bâtiment.

Les cours se déroulant au 1<sup>er</sup> étage de la Maison, un ascenseur est à disposition.





## Restauration

Une restauration est organisée par la Maison Paul VI, au prix de 4,90€ par repas pour les stagiaires salariés des 3 diocèses de Lille, Arras, et Cambrai.

Le coût des repas sera refacturé à votre employeur, dans le cadre de la convention de formation professionnelle.

Pour l'année Saint Matthieu, les repas se prennent en commun à 12h45 h, le vendredi.

Pour la formation Institut pour la Mission, les repas se prennent en commun à 13h les lundis, et mardis.

**Pour la bonne organisation de la Maison, nous vous demandons de respecter strictement ces horaires.**

Les repas sont à réserver le premier lundi de chaque période.

En cas d'absence à un repas, il est impératif de prévenir l'accueil de la Maison Paul VI par téléphone (03.28.36.38.00) ou par mail (reservationpaul6@lille.catholique.fr), au plus tard le jour même avant 8h30, faute de quoi, le repas sera facturé directement au stagiaire (et non à l'employeur).

Pour tout régime alimentaire particulier, merci d'en informer l'accueil de la Maison



Il est possible d'apporter son panier-repas et se restaurer dans la salle à manger commune.

## Propreté des locaux

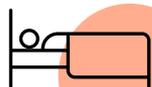
Les salles de cours ont un revêtement de sol en moquette. Nous vous demandons de n'apporter aucune nourriture ni boisson (autre que de l'eau) dans les salles



## Espace de convivialité



Au premier étage de la Maison, vous trouverez deux espaces de convivialité, à la fois pour faciliter les échanges, et prendre vos pauses aménagées durant votre journée de formation. Café et thé sont à disposition.



## Hébergement

La Maison Paul VI dispose de 22 chambres pouvant être réservées dans le cadre de votre formation, au tarif de 25 euros la nuitée.

Pour toute question à ce sujet, merci de vous rapprocher de l'Accueil de la Maison Paul VI.





## Ressources



### Centre de Ressources pédagogiques

Au sein de la Maison Paul VI, vous pouvez, dans le cadre de votre formation et de vos activités pastorales, bénéficier de l'accès à un Centre de Ressources pédagogiques.



### Horaires et jours d'ouverture

Le secrétariat est ouvert tous les jours du lundi au vendredi, de 9h à 17h. Pour toute demande de réservation de documents, prenez contact via [documentation@lille.catholique.fr](mailto:documentation@lille.catholique.fr)



### Bibliothèque diocésaine de Lille (Ancienne bibliothèque du séminaire)



Située au sein de la Maison Paul VI (au bout du couloir du 1er étage), elle vous est également accessible.

sources disponibles sur le site : <https://bibliotheque-doc.lille.catholique.fr/> et venir consulter et emprunter les ouvrages.

### Horaires et jours d'ouverture

Du lundi au vendredi (hors vacances scolaires) de 11h à 17h.

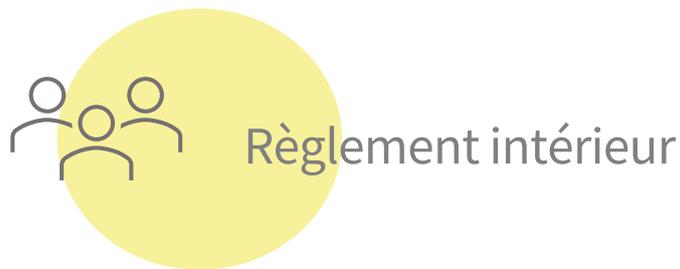


### Bibliothèque Universitaire Vauban

Pour les personnes inscrites au Titre RNCP de chargé de mission pastorale, vous pouvez également emprunter et consulter les ouvrages de la bibliothèque de l'Université Catholique de Lille.

Vous trouverez toutes les informations concernant les jours et horaires d'ouvertures, ainsi, qu'un moteur de recherche sur le site : <http://lol.univ-catholille.fr/fr>  
Elle est accessible uniquement avec votre carte d'étudiant.





**Centre interdiocésain de formation  
pastorale et catéchétique**

Organisme de formation professionnelle continue n°315 900 354 59  
N° Siret 315 668 830 000 21

## Règlement intérieur

### Pour les personnes en formation au CIPAC

#### Préambule :

Le CIPAC est un centre de formation pastorale pour les diocèses de Lille, Arras et Cambrai, ouvert également à d'autres diocèses.

Il assure une formation pastorale, théologique et spirituelle pour divers services d'Église.

Il discerne les compétences et aptitudes éventuelles à recevoir une mission ecclésiale.

Il collabore avec les instances diocésaines et les responsables de terrain pour définir et ajuster la responsabilité qui pourra être éventuellement confiée.

Les parcours et cycles de formation proposés sont financés par les institutions ecclésiales et offertes aux participants, et dans certains cas pris en charge par les étudiants eux-mêmes (Année saint-Matthieu)

#### Article 1 : Objet du règlement

Le présent règlement a pour objet, conformément à la loi, de fixer les mesures d'application de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité, ainsi que les règles générales et permanentes relatives à la discipline au sein de l'organisme de formation CIPAC.

Il est complété, éventuellement, par des notes de service en cas de nécessité.

Il s'applique à toute personne suivant un ou plusieurs modules de formation au CIPAC situés dans le centre de formation (bâtiment et parc extérieur). Ce règlement définit également les responsabilités et conduites à tenir des différents intervenants.

#### Article 2 : Règles d'hygiène et de sécurité

La prévention des risques d'accident et de maladie est impérative et exige de chacun le respect total des prescriptions en matière d'hygiène et de sécurité. Les préconisations sanitaires en vigueur s'appliquent dans l'ensemble des lieux de formation dispensée par le CIPAC.

Chaque usager du centre de formation doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle d'autrui, en respectant strictement les consignes générales et particulières en vigueur dans le bâtiment, le parking et le parc environnant, sous peine de sanctions disciplinaires.

Chaque usager doit avoir pris connaissance des consignes de sécurité qui sont affichées près des portes d'accès et pris conscience de la gravité des conséquences possibles de leur non-respect. Les consignes

incendie et localisation des extincteurs et issues de secours sont affichées dans les locaux. Un plan d'évacuation a été établi et sera, si nécessaire, mis en œuvre sous la conduite de personnes formées. Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours de formation doit être immédiatement déclaré par la personne accidentée ou, dans le cas où elle est dans l'incapacité de le faire elle-même, par les témoins de l'accident aux responsables du CIPAC (équipe d'animation), qui prendront les mesures nécessaires.

En application du décret n°92-478 du 29 mai 1992, il est strictement interdit de fumer dans les locaux du CIPAC et l'ensemble du bâtiment. Des points extérieurs sont prévus à cet effet.

Il est interdit de pénétrer ou de séjourner en état d'ivresse dans les locaux du CIPAC, et d'y introduire des boissons alcoolisées.

Il est interdit de manger dans les salles autres que celles indiquées.

Chaque personne en formation a l'obligation de conserver en état le matériel qui lui est confié au sein du CIPAC. L'utilisation à d'autres fins, notamment personnelles est interdite, sauf accord express du directeur.

### Article 3 : Plan de formation

Chaque année, le plan de formation personnalisé est établi entre chaque stagiaire et l'équipe d'animation du CIPAC, en concertation avec les envoyeurs et les services concernés.

Le plan de formation doit être validé (CIPAC, stagiaire, envoyeur) avant le début des cours.

La participation du stagiaire aux modules de formation auxquels il est inscrit est prioritaire sur toute autre activité ou sollicitation.

Chaque stagiaire effectue, au moins en fin d'année, un bilan avec un membre de l'équipe d'animation qui est son « référent ». C'est au cours de ce bilan que peut être élaboré un éventuel projet de plan de formation pour l'année suivante. Chaque stagiaire est tenu d'effectuer ce bilan de fin d'année, et à toute autre période de l'année à la demande des responsables du CIPAC.

Le CIPAC reconnaît les modules de formation suivis et validés dans d'autres lieux de formation (attestations faisant foi), et prend en compte les acquis de l'expérience des candidats. La commission de VAE peut être sollicitée en présentant un dossier comprenant : CV détaillé, argumentaire des compétences acquises, 2 lettres de recommandation d'un employeur et/ou collaborateur.

### Article 4 : Horaires

Les horaires des divers modules de formation sont fixés par les responsables du CIPAC et portés à la connaissance du stagiaire lors de l'établissement du programme de formation (cf. calendrier de la formation). Ils suivent le rythme scolaire.

Ils sont affichés sur les panneaux prévus à cet effet, avec les modifications éventuelles.

Le stagiaire est tenu de respecter l'horaire de la formation. En cas de retard, il doit avertir les responsables du CIPAC (par l'intermédiaire du secrétariat) et s'en justifier.

Par ailleurs, le stagiaire ne peut s'absenter pendant les heures de formation, sauf circonstances exceptionnelles avec l'accord des responsables du CIPAC.

Le non-respect des horaires pourra faire l'objet de sanctions disciplinaires et d'une information circonstanciée à l'envoyeur et employeur éventuel du stagiaire.

## Article 5 : Absences

La présence du stagiaire aux modules de formation auxquels il est inscrit est requise, et il n'est pas permis de s'absenter sauf pour raison médicale, certificat médical à l'appui (remis au secrétariat du CIPAC), ou circonstances exceptionnelles après en avoir parlé avec les responsables du CIPAC.

Toute absence fera l'objet d'une information et justification auprès du secrétariat du CIPAC. L'envoyeur et/ou l'employeur du stagiaire en sera informé.

Toute absence prévisible pour circonstance exceptionnelle doit faire l'objet d'une demande préalable auprès des responsables du CIPAC (le référent du stagiaire) et d'une information, par le stagiaire, de l'intervenant du module de formation concerné.

Par ailleurs, les personnes en formation sont tenues de signer obligatoirement et régulièrement, au fur et à mesure du déroulement de la formation, les feuilles de présence.

Toute absence, justifiée ou non, demande un travail personnel de récupération. Deux absences consécutives ou trois absences dans le même module de formation, entraînent la production d'un travail. Quatre absences remettent en cause la possibilité de validation du module de formation.

Pour les ateliers et sessions de moins de 6 séances, la validation du cours peut être remise en question dès la première absence.

## Article 6 : Civilité

L'écoute attentive des interventions du ou des formateurs, l'attention portée à la parole des autres personnes en formation sont des conditions élémentaires de la réussite. L'usage du téléphone portable est à proscrire dans le cadre des heures de formation, sauf en cas d'usage pédagogique.

En cas de désaccord ou d'incompréhension avec un intervenant, la personne en formation est invitée à privilégier le dialogue, avec l'intervenant d'abord, puis le cas échéant avec son référent ou l'un des membres de l'équipe d'animation. Le stagiaire a le droit d'interpeller les représentants au « Conseil de vie du CIPAC ». Un cahier de liaison est disponible au secrétariat en cas de doléances.

## Article 7 : Accès à l'organisme de formation

Sauf autorisation expresse du directeur du CIPAC, le stagiaire ayant accès au bâtiment, parking et parc de la Maison Paul VI pour suivre leur formation, ne peut y entrer ou y demeurer à d'autres fins, et ne peut y introduire ou faciliter l'introduction d'autres personnes étrangères au CIPAC, ni de marchandises destinées à être stockées ou vendues.

L'accès au bâtiment principal se fait par la porte principale (perron) aux heures d'ouverture : 8h30 – 12h30 et 13h30 – 17h30 (sauf le vendredi, fermeture à 16h30).

En dehors de ces horaires, le stagiaire a la possibilité d'entrer par la porte latérale (accès PMR) avec un code, de 7h30 à 8h30 et de 12h30 à 13h30, les jours de formation.

## Article 8 : Vie de la maison

La formation au CIPAC implique la participation à la vie de la maison, dans un climat convivial :

- accueil mutuel ;
- prise en charge par chacun de quelques services (maintien d'un niveau de propreté acceptable dans les espaces communs...) ;
- Préparation des temps forts et prise en charge de la délégation pour chaque cours.

## Article 9 : Représentation des bénéficiaires de la formation

Le CIPAC a la responsabilité de l'organisation d'élections de représentants des personnes en formation. Un délégué titulaire et un délégué suppléant doivent donc être élus par niveau (pour l'année saint Matthieu / pour la première année de l'Institut pour la Mission / pour la deuxième année). Ces délégués représentent les stagiaires en formation.

Toute personne inscrite en formation au CIPAC est électrice et éligible. Les candidats volontaires devront se manifester au cours d'une séance d'accompagnement pédagogique. Les personnes en formation sont informées de la tenue des élections lors de l'assemblée de rentrée et par une communication, au plus tard une semaine avant les élections, présentant les différents candidats. L'élection a lieu au scrutin uninominal à deux tours. Elles ont lieu sur trois journées afin d'être accessibles à tous les niveaux de formation (le lundi, mardi et vendredi) au cours du premier semestre. Les bulletins de vote et l'urne sont à disposition des stagiaires au secrétariat du CIPAC. En cas d'absence lors de la période d'élections, les personnes en formation ont la possibilité de donner procuration à un(e) autre stagiaire (une lettre manuscrite de la main de la personne qui demande procuration, accompagnée d'une photocopie de la carte d'identité devront alors être présentées) ; il est également possible de voter par courrier postal avant le dernier jour des élections – le vendredi minuit – (le cachet de la poste faisant foi). Le dépouillement a lieu en présence de représentants de l'équipe d'animation du CIPAC, des candidats, et de volontaires parmi les stagiaires en formation, la semaine suivante. Le résultat des élections est affiché au secrétariat du CIPAC et par une communication par courriel.

Les délégués sont élus pour une année de formation (d'octobre à fin juin de l'année suivante). Ils peuvent être élus pour deux mandats consécutifs. Ils sont réunis en « Conseil de vie du CIPAC », en présence des référents de niveau pour échanger sur la vie de l'organisme de formation. Ils se réunissent trois fois dans l'année (en octobre-novembre après l'élection ; en janvier-février et en mai). Ils peuvent présenter des demandes individuelles ou collectives à l'institut de formation. Ces réclamations sont relatives au déroulement et à la qualité de la formation, à l'organisation des stages, aux conditions de vie des stagiaires, aux conditions d'hygiène et de sécurité et à l'application du règlement intérieur.

## Article 10 : Information et affichage

La circulation de l'information se fait par affichage sur les panneaux prévus à cet effet. La publicité commerciale, la propagande politique ou syndicale sont interdites dans l'enceinte de l'organisme de formation.

## Article 11 : Responsabilité en cas de vol ou de dommages

Le CIPAC décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration des objets personnels de toute nature déposés par le stagiaire dans son enceinte (salles, bâtiment, parking, parc). Il appartient à chacun d'être vigilant et de surveiller ses effets personnels.

## Article 12 : Propriété intellectuelle / droit à l'image

Toute utilisation abusive des données personnelles pourra être sanctionnée. Les contacts établis en cours de formation, les listes de contacts de l'Institut pour la mission ne doivent en aucun cas être mobilisés pour des raisons extérieures, sauf accord préalable de la / des personnes(s) concernées.

Les formations dispensées au sein du CIPAC constituent sa propriété intellectuelle. Toute diffusion totale ou partielle sans autorisation est interdite.

Les usagers du CIPAC peuvent télécharger, stocker une copie sous forme électronique et imprimer un nombre limité de documents ou d'extraits de documents à condition que ces contenus soient destinés à un usage personnel ou pédagogique et ne représentent pas ou n'aboutissent pas à une utilisation commerciale, ni ne soient transmis à une organisation commerciale.

Les contenus ne devront pas être utilisés directement ou indirectement à des fins de reproduction, redistribution, concession, substantielle ou systématique, à destination de qui que ce soit d'autre que les usagers du CIPAC. Toute utilisation commerciale (revente, fourniture d'accès rémunérée) ou sortant des cas de figure autorisés définis dans les licences doit faire l'objet d'un accord avec l'éditeur.

Les personnes morales ont droit à la protection de leur nom, de leur domicile, de leurs correspondances et de leur réputation. L'image du CIPAC engage les instances diocésaines, les responsables de terrain et les autres étudiants. Le trouble ou dommage causé par un comportement relevant de la vie privée de l'étudiant et portant atteinte à l'image du CIPAC pourra justifier, selon le degré de gravité, l'application d'une sanction disciplinaire outre d'éventuelles poursuites civiles et / ou pénales.

## Article 13 : Sanctions et procédures disciplinaires

Tout manquement du stagiaire du CIPAC à l'une des prescriptions du présent règlement intérieur pourra faire l'objet d'une sanction (selon l'article R 6352 du Code du travail) : avertissement écrit, mise-à-pied, renvoi.

Aucune sanction ne peut être infligée à une personne en formation sans que celle-ci n'ait été informée au préalable des griefs retenus contre elle. Si son agissement a donné lieu à une sanction immédiate, aucune sanction définitive, relative à cet agissement, ne peut être prise sans que le stagiaire ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui.

Le directeur du CIPAC informera l'envoyeur et/ou l'employeur éventuel de la sanction prise envers le stagiaire (ainsi que l'organisme collecteur paritaire agréé, s'il y a lieu).

Le présent règlement entre en application à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022.

Un exemplaire est remis à chaque stagiaire en formation.

P. Bruno Becker, directeur  
Le 1er septembre 2022





## Accueil et secrétariat

**Accueil téléphonique : 03.28.36.38.80**

*Les lundi – mardi – vendredi de 8h15 à 12h30 et 13h30 à 16h45*

**Séverine Garitte, secrétariat pédagogique :**

secretariat@institutpouurlamission.fr

**Valérie Dommésent, secrétariat administratif et comptable :**

comptabilite@institutpouurlamission.fr

**Maryse Lecendre, chargée de mission :**

maryse.lecendre@institutpouurlamission.fr

## Direction

**P. Bruno Becker, directeur :**

bruno.becker@lille.catholique.fr

Référent Handicap : Séverine Garitte

Responsable année Saint Matthieu : Charlotte Lafont

Référente année Saint Matthieu : Marion Lecluse

Responsable 1<sup>ère</sup> année : Pascal Verbeke

Responsable 2<sup>ème</sup> année : Hélène Lukaszewicz

Responsable qualité : Sylviane Pailot

## Référents pédagogiques

Nom	Prénom	Mail	Téléphone
<b>BECKER</b>	Bruno	bruno.becker@lille.catholique.fr	06 46 26 03 59
<b>LAFONT</b>	Charlotte	Charlotte.lafont@lille.catholique.fr	07 86 04 97 19
<b>LUKASZEWICZ</b>	Hélène	helene.lukaszewicz@lille.catholique.fr	06 30 46 06 43
<b>PAILOT</b>	Sylviane	sylviane.pilot@lille.catholique.fr	06 08 16 75 56
<b>VERBEKE</b>	Pascal	pascal.verbeke@lille.catholique.fr	03 20 06 60 44

# Livret de formation du stagiaire





## Modalités d'évaluation

### INSTITUT POUR LA MISSION

Chaque module intègre sa propre validation.

Par ailleurs, pour l'obtention du titre de « Chargé(e) de mission pastorale », ce cursus prépare et contient les évaluations ci-dessous.

### LES ÉVALUATIONS DU TITRE « CHARGÉ(E) DE MISSION PASTORALE »

Source : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34057/>

Les modalités d'évaluation sont mixtes, adaptées aux compétences évaluées. Les évaluations sont au nombre de six : dossier de type étude de cas, oral, dossier d'analyse de pratique, fiche de synthèse, écrit et oral professionnel...

BLOC A : Conception et coordination des projets pastoraux en déclinant les orientations politiques, la stratégie de l'établissement et de l'autorité religieuse	1) Dossier présentant une étude de cas ou un projet d'animation pastorale (objectifs, publics, contexte, moyens, acteurs, dispositifs, supports, évaluation, environnement, relations, réseaux...) 2) Présentation orale et entretien d'une durée de 30 à 45 mn
BLOC B : Animation des projets pastoraux et accompagnement des personnes tout en adoptant une posture éthique et en donnant sens et cohérence à sa mission	2)* Présentation orale et entretien de type analyse de la pratique d'une durée de 30 à 45 mn 3) Dossier présentant le descriptif et l'analyse d'un accompagnement réalisé dans un contexte professionnel choisi Pour la compétence B3 : 4) Un oral avec un support écrit descriptif en présence de pairs qui contribuent à l'échange, sous la conduite d'un enseignant, présentant l'organisation d'une célébration, d'une situation d'accompagnement ou d'une séance de formation
BLOC C : Animation, coordination d'une équipe pastorale / d'aumônerie de collaborateurs (bénévoles, salariés)	5) Fiche de synthèse d'une activité d'animation d'équipe à partir d'une étude de cas
BLOC D : Collaboration avec des référents et des réseaux des secteurs santé, éducation, religieux	1)* Dossier présentant une étude de cas ou un projet d'animation pastorale (objectifs, publics, contexte, moyens, acteurs, dispositifs, supports, évaluation, environnement, relations, réseaux...)
BLOC E : Organisation de la veille et analyse de sa pratique professionnelle en lien avec ses valeurs	6) Dossier écrit + oral sur une question théologique liée à la mission pastorale, qui analyse un texte biblique / théologique, rend compte de la pensée d'un auteur et des incidences pastorales de ce travail théorique.

\* : Les évaluations 1 et 2 permettent respectivement d'évaluer les compétences A1, A2, A3, D1 d'une part ; A1, A2, A3, B1, B2 d'autre part. Elles ne sont organisées qu'une fois sauf pour les candidats se positionnant sur des blocs distincts.

## Concevoir et coordonner des projets pastoraux

Semestre 1 (20h)

BLOC A

### Objectifs pédagogiques

- Être capable de piloter des projets de toutes natures sur tous les terrains.
- Développer ses capacités à la structuration et à l'adaptation. S'adapter à des publics variés.
  - Découvrir grâce à des témoins ou experts une diversité de projets déployés sur tous les territoires.
  - Anticiper les épreuves propres à tout projet. S'appuyer tant sur de la méthode que sur les bonnes pratiques.
  - Être capable d'évaluer les actions conduites et d'en rendre compte.

### Méthodes et moyens pédagogiques

Exercices pratiques, mises en situation. Analyse d'exemples.  
Éléments théoriques ou méthodologiques apportés par le formateur.

### Validation

**Ce module est validé par les évaluations n°1 et 2 du titre RNCP de « chargé de mission pastorale ».**

## Prise de parole en public

Semestre 1 (5h)

BLOC A

### Objectifs pédagogiques

- A l'issue de ce module, le participant sera capable :
- Structurer sa prise de parole orale (message, enchaînements...)
  - Améliorer sa posture (souffle, regard, débit...)

### Méthodes et moyens pédagogiques

Exercices pratiques, mises en situation. Analyse d'exemples.

### Validation

Mise en situation individuelle.

**Ce module est validé par l'évaluation n°2 du titre RNCP de « chargé de mission pastorale ».**

## Ateliers numériques avancés

Deux jours, semestre 1 et 2 (11h)

BLOC A

### Objectifs pédagogiques

Offrir la maîtrise d'outils techniques avancés à utiliser pour des supports de communication ou pour des réalisations de projets pastoraux. L'objectif secondaire est de permettre aux participants d'acquérir une légitimité de savoir-faire sur ces outils et leurs applications.

### Méthodes et moyens pédagogiques

Réalisations collectives et individuelles ; Étude et analyse d'exemples concrets ;  
Éléments théoriques fournis par le formateur (repères, méthodologie, ressources)

### Validation

Validation par la réalisation d'un projet individuel au cours de la journée.

## Animer et coordonner une équipe

### Objectifs pédagogiques

Semestre 2 (20h)

A l'issue de ce module, le participant sera capable :

- Animer, gérer une équipe
- Identifier les collaborateurs potentiels

### Méthodes et moyens pédagogiques

Partir d'une étude de cas (au début de chaque séance) que nous analysons ensemble et à partir de laquelle nous déployons les outils théoriques. Exception pour le premier cours : présenter la promesse du cours, les objectifs de la formation, le déroulement des séances...

Proposer les éléments les plus administratifs et les moins mobilisés dans les validations à la fin du module.

### Validation

**Ce module est validé par l'évaluation n°5 du titre de « chargé de mission pastorale ».**

## Gestion de conflit

Semestre 2 (8h30)

### Objectifs pédagogiques

Étude des différents modes de règlement des conflits, en mettant en évidence la spécificité de chaque situation

La formation sera centrée sur l'apprentissage par l'apprenant lui-même de ses aptitudes personnelles à se positionner par rapport à un conflit et à assumer sa résolution ou sa gestion.

### Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques par le formateur ; Mises en situation ; Analyse d'exemples ; Auto-évaluation.

Le cours devrait comprendre d'autre part des séances en groupes au cours desquelles les étudiants seront placés en situation d'aborder et de gérer un conflit humain. Ils seront par après invités à analyser eux-mêmes leurs propres attitudes par rapport à ce conflit.

### Validation

Mise en situation

## Créer et entretenir un réseau

Semestre 2 (5h30)

### Objectifs pédagogiques

1. Identifier et établir des relations avec des partenaires variés en prenant en compte les particularités des différents acteurs
2. Identifier et reconnaître la mission de chaque intervenant à l'intérieur de la structure
3. Identifier et organiser les modalités de collaboration concrètes de création/entretien d'un réseau
4. Susciter un échange d'informations sur les activités des parties prenantes

### Méthodes et moyens pédagogiques

Repérage, mise en situation.

Cartographie et analyse de son réseau

### Validation

Cartographie et analyse de son réseau.

**Ce module est validé par l'évaluation n°1 du titre de « chargé de mission pastorale ».**

## Voyage pastoral apprenant

Semestre 2 (11h) - 2 jours

BLOC D

### Objectifs pédagogiques

A l'issue de ce module, le participant sera capable :

Analyser les forces et faiblesses d'une pastorale diverse déployée dans un lieu donné, comprendre ses articulations et complémentarités.

Identifier les facteurs de réussite de la « communion » entre les acteurs de ces actions pastorales.

### Méthodes et moyens pédagogiques

Visites de terrain : rencontre de différents acteurs ; découverte d'actions concrètes diverses.

Travaux d'analyse en petits groupes.

### Validation

Travail d'analyse préparé en petits groupes.

**Ce module est validé par l'évaluation n°1 du titre RNCP de « chargé de mission pastorale ».**

## Repères sur la laïcité

Semestre 2 (5h30)

BLOC D

### Objectifs pédagogiques

A l'issue de ce module, le participant sera capable :

D'exposer les principes et la législation sur la laïcité

De mettre en œuvre une mission pastorale dans ce cadre

### Méthodes et moyens pédagogiques

Cours magistral, analyse de texte, étude de cas.

Présentation de la laïcité sous l'angle juridique ; la mission dans le cadre des relations Église et État

### Validation

Travaux d'analyse de cas durant la séquence.

**Ce module est validé par l'évaluation n°6 du titre RNCP de « chargé de mission pastorale »**

## Relecture spirituelle de ma mission

Semestre 1 et 2 (10h30)

BLOC E

### Objectifs pédagogiques

A l'issue de ce module, le participant sera capable :

de rendre compte et d'analyser des situations professionnelles d'un point de vue pastoral

de maîtriser un outil de relecture pastorale et de vie spirituelle.

### Méthodes et moyens pédagogiques

Lecture et analyse de textes bibliques.

Analyse de pratiques pastorales à la lumière de textes bibliques.

### Validation

**Ce module est validé par l'évaluation n°6 du titre RNCP de « chargé de mission pastorale ».**

## Groupe d'analyse de pratiques

Semestre 1 et 2, année 1 (8h30), année 2 (8h)

BLOC E

### Objectifs pédagogiques

A l'issue de ce module, le participant sera capable :  
de rendre compte et d'analyser des situations professionnelles.  
de maîtriser un outil d'amélioration continue et de co-développement.

### Méthodes et moyens pédagogiques

Analyse de situation professionnelle  
Co-développement en petits groupes  
Apports du formateur sur la méthode de co-développement ou liés à la situation exposée.

### Validation

Questionnaire de validation des compétences.

**Ce module est validé par l'évaluation n°6 du titre RNCP de « chargé de mission pastorale ».**

## Atelier de veille thématique

### Objectifs pédagogiques Semestre 1 (4h)

A l'issue de ce module, le participant sera capable :  
Choisir des sources de qualité, savoir les articuler entre elles  
Repérer les différents types d'autorité des textes  
Actualiser ses connaissances et ses pratiques, s'informer, repérer les questions en débats : choisir et utiliser des outils de veille.

### Méthodes et moyens pédagogiques

Textes du magistère (particulièrement romain et diocésain) ; Initiatives concrètes pertinentes, locales ou non, religieuses ou non ; Réflexion de théologiens ; Réflexion sociétale (sciences humaines...) sur le sujet.

### Validation

Présentation d'une action de veille menée en duo ou trio à l'ensemble du petit groupe.

**Ce module est validé par l'évaluation n°6 du titre RNCP de « chargé de mission pastorale ».**

## Disciples-missionnaires 1 : étude biblique et spirituelle

Semestre 1 (20h)

### Objectifs pédagogiques

S'approprier et être capable d'expliquer les grands axes de la mission de l'Église aujourd'hui à partir de la Bible  
Être capable d'animer un groupe de lecture biblique en s'ajustant à son public.  
Maîtriser des fondements bibliques de trois aspects fondamentaux de la vie chrétienne : disciples, témoin, apôtre.

### Méthodes et moyens pédagogiques

A partir de l'étude de textes bibliques et de l'analyse de situations pastorales, nous explorerons la spiritualité des disciples-missionnaires et ce que cet appel signifie aujourd'hui, à la fois pour tout chrétien, et plus encore pour les différents agents pastoraux.

### Validation

**Ce module est validé par l'évaluation n°6 du titre RNCP de « chargé de mission pastorale ».**

BLOC E

# Découvrir le Nouveau Testament

Semestre 1 (25h)

BLOC E

## Objectifs pédagogiques

Savoir différencier les évangiles, identifier les caractéristiques de chacun des synoptiques

Être capable de construire un raisonnement critique par l'histoire de la formation des évangiles et la présentation de quelques méthodes exégétiques, et d'une lecture critique des textes, d'une étude des textes grâce aux différentes approches littéraires, historiques, linguistiques ou encore culturelles.

Être capable d'expliquer un texte en le situant dans une compréhension globale de la Bible.

Être capable d'écouter et d'accueillir le point de vue de l'autre dans sa différence et sa spécificité.

## Méthodes et moyens pédagogiques

Cours magistral appuyé sur la lecture de textes et l'analyse de documents historiques bibliques ou historiques et sur la confrontation d'hypothèses académiques. Une séance sur trois est entièrement consacrée à des travaux dirigés en petits groupes s'attachant à l'analyse de textes du Nouveau Testament.

## Validation

**Ce module est validé par l'évaluation n°6 du titre RNCP de « chargé de mission pastorale »**

# Comprendre l'Ancien Testament

Semestre 2 (27h30)

BLOC E

## Objectifs pédagogiques

Acquérir des clés indispensables à la lecture de l'Ancien Testament à savoir, connaître les bases de l'histoire de l'Israël ancien, découvrir les différentes parties de l'AT et les genres littéraires que l'on trouve dans la Bible, appliquer aux textes bibliques une grille de lecture pour en faciliter l'analyse, mettre en lien le texte biblique et la pratique pastorale.

## Méthodes et moyens pédagogiques

Le cours a pour objectif de fournir les clés indispensables à une lecture éclairée de l'Ancien Testament.

Après un chapitre de présentation générale, il introduira aux grandes étapes de l'histoire d'Israël qui ont conduit à la rédaction des différents livres. La lecture de plusieurs textes permettra d'aborder la notion de genres littéraires bibliques et certains grands thèmes théologiques. Exposé du formateur accompagné d'un support visuel sur PowerPoint, échanges avec les étudiants et travaux dirigés.

## Validation

**Ce module est validé par l'évaluation n°6 du titre RNCP de « chargé de mission pastorale »**

## Dieu se révèle et nous sauve

Semestre 1 (9h)

### Objectifs pédagogiques

A l'issue de ce module, le participant sera capable :

D'expliquer l'origine et les spécificités de la foi chrétienne et de ce qu'elle appelle « Révélation ».

De comprendre et utiliser le vocabulaire théologique de la Révélation et du Salut.

### Méthodes et moyens pédagogiques

Apports du formateur, étude de textes bibliques ou théologiques.

Ce module retrace brièvement l'histoire du Salut porté par la foi chrétienne pour proposer des éléments de réponse à la question : « Qui est Dieu ? ».

### Validation

Une page de synthèse répondant à une question de cours.

**Ce module est validé par l'évaluation n°6 du titre RNCP de « chargé de mission pastorale » .**

## Qui est Jésus ?

Semestre 1 (15 h)

### Objectifs pédagogiques

S'initier au mystère du Christ, c'est-à-dire faire connaissance avec l'homme Jésus, et avec ce que les chrétiens croient de lui.

A l'issue de ce module, le participant sera capable :

- lire un texte biblique ou théologique sur le Christ, en le situant dans son contexte notamment historique.
- d'expliquer ce que les chrétiens croient du Christ.

### Méthodes et moyens pédagogiques

Comment les disciples de Jésus en sont-ils arrivés à croire que celui-ci est Ressuscité d'entre les morts, Fils éternel de Dieu et Sauveur du monde ? Comment cette bonne nouvelle nous est-elle parvenue ? Pouvons-nous la faire nôtre ?

Conférences magistrales et travaux dirigés : lecture et analyse de textes christologiques : un texte par séquence *infra*

### Validation

**Ce module est validé par l'évaluation n°6 du titre RNCP de « chargé de mission pastorale » .**

## Figures spirituelles inspirantes pour la mission

Semestre 1 et 2 (6h)

### Objectifs pédagogiques

Comprendre le contexte et l'intuition de mises en œuvre pastorales remarquables.

A l'issue de ce module, le participant sera capable :

- Identifier des éléments de contexte pour aujourd'hui
- Être capable d'analyser la fécondité d'une vie de disciples-missionnaires

### Méthodes et moyens pédagogiques

Présentations d'expériences concrètes à partir d'apports, de textes de référence, ou de témoignages.  
Analyse en petits groupes.

### Validation

**Ce module est validé par l'évaluation n°6 du titre RNCP de « chargé de mission pastorale ».**

## Éthique chrétienne

Semestre 2 (10h30)

### Objectifs pédagogiques

Expliquer, hiérarchiser, et savoir utiliser les grands repères de réflexion éthique de l'Église catholique concernant la vie "dans l'Esprit" (liberté et grâce, péché et salut, conscience...)

Connaître et savoir articuler les quatre sources de la réflexion morale chrétienne : l'expérience, l'intelligence, l'Écriture, la Tradition.

Savoir articuler les différentes dimensions d'une réflexion morale selon Xavier Thévenot (universel, particulier, singulier). Mettre en œuvre ces ressources face à une question pastorale concrète.

### Méthodes et moyens pédagogiques

Qu'est-ce que l'éthique chrétienne ?

Analyse de cas en petits groupes ; étude de textes de référence et de documents historiques ; apports du formateur ; mise en situation.

### Validation

**Ce module est validé par l'évaluation n°6 du titre RNCP de « chargé de mission pastorale ».**

## Journée conversion écologique

Semestre 1 (5h30)

### Objectifs pédagogiques

Comprendre la pertinence d'une approche pluridisciplinaire face à une question pastorale, articuler en particulier approches sociétale et religieuse, approches concrètes et intellectuelles.

Sensibiliser à l'urgence d'une écologie intégrale.

Mise en œuvre d'une pratique ou d'un processus (Église verte) concret.

À l'issue de ce module, les étudiants seront capables de repérer, dans leur mission, comment développer, à leur niveau, une approche de type « écologie intégrale »

### Méthodes et moyens pédagogiques

Apports de formateurs et intervenants divers ; analyse d'initiatives inspirantes ; expérimentation concrète.

### Validation

Questionnaire à choix multiples envoyé par email

**Ce module est validé par l'évaluation n°6 du titre RNCP de « chargé de mission pastorale ».**

## Découverte du judaïsme contemporain

Semestre 2 (5h30)

### Objectifs pédagogiques

Connaître les grandes dates de l'histoire juive et les textes fondateurs du judaïsme

Connaître les grandes fêtes du judaïsme et leurs spécificités

Comprendre la logique interne au judaïsme

Connaître les différents courants du judaïsme contemporain et les particularités du judaïsme rabbinique par rapport au judaïsme ancien

Être capable d'initier un dialogue de vie, respectueux des convictions juives

### Méthodes et moyens pédagogiques

Le cours vise à enseigner les étudiants des spécificités du judaïsme contemporain : mémoire des événements passés, textes fondateurs, rites, diversité des courants et des manières d'être juif. Cours magistral appuyé sur un livret de documents (cartes, photographies, textes commentés).

### Validation

**Ce module est validé par l'évaluation n°6 du titre RNCP de « chargé de mission pastorale ».**

## Mission et ministères

Semestre 2 (18h)

BLOC E

### Objectifs pédagogiques

Être capable d'expliquer ce qu'est la mission de l'Église et la manière dont elle s'inscrit dans des sociétés et cultures

Être capable de nommer les différents enjeux des questions actuellement débattues ou des difficultés de collaboration rencontrées, et d'articuler ces enjeux à ceux de la mission globale de l'Église.

Être capable de situer son action et celle des autres acteurs de la pastorale dans une présentation globale des ministères au service de la mission.

### Méthodes et moyens pédagogiques

Apport des formateurs ; travaux de groupes sur des textes du magistères ou de théologiens ; analyse de situations et études de cas.

### Validation

**Ce module est validé par l'évaluation n°6 du titre RNCP de « chargé de mission pastorale ».**

## Accompagnement

Semestre 1 et 2 (19h00)

Accompagnement

### Objectifs pédagogiques

Aider chaque étudiant à articuler enseignements et enjeux professionnels et repérer des difficultés particulières (ex. expression écrite ou orale) ; Accompagner la préparation des validations et l'intégration des acquis à sa pratique professionnelle.

### Méthodes et moyens pédagogiques

Le contenu de ce module est dynamique en fonction des besoins repérés par le participant. Sa forme peut aller du soutien individuel (le formateur travaille avec un étudiant) au travail en petit groupe en semi-autonomie.

Les accompagnements peuvent porter sur des questions de méthode, des besoins informatiques, de développement des compétences orales ou écrites à partir de différents supports utilisés en formations ou dans des formats habituels aux métiers pastoraux.

Travailler ses capacités d'écoute et de dialogue dans diverses relations pastorales, ou la préparation des validations du titre « Chargé de mission pastorale »

Il intègre de la méthodologie biblique, théologique et philosophique, ainsi qu'un suivi et une visite de stage individuel.

Être capable, pour l'apprenant, de mettre en pratique les méthodes utilisées afin de répondre aux critères et exigences de la formation en termes de compétences.

### Validation

Ce module accompagne la préparation des différentes validations, en particulier celles propres au titre « Chargé de mission pastorale ». Il est validé par elles.

## Accueillir et informer

Semestre 2 (5h30)

BLOC B

### Objectifs pédagogiques

À l'issue de ce module, les étudiants seront capables :

Savoir mettre à l'aise les personnes en adaptant le lieu et son discours (+ initiation à l'accueil de personnes en situation de handicap), établir un climat de confiance.

S'exprimer clairement et de manière adaptée à la demande.

Utiliser des canaux de communication adaptés (affichage, réseaux sociaux, téléphone...)

### Méthodes et moyens pédagogiques

Mises en situation et jeux de rôle ; apports du formateur ; analyse d'exemples.

Éléments théoriques ou méthodologiques apportés par le formateur.

### Validation

Mise en situation individuelle.

**Ce module est validé par l'évaluation n°2 du titre RNCP de « chargé de mission pastorale »**

## Écouter et orienter

Semestre 2 (5h30)

BLOC B

### Objectifs pédagogiques

À l'issue de ce module, les étudiants seront capables :

Identifier le cadre dans lequel on écoute.

Distinguer et articuler les registres psychologiques et spirituels.

Identifier les ressources internes et externes disponibles.

En fonction de leurs besoins, orienter les personnes vers d'autres interlocuteurs ou ressources.

### Méthodes et moyens pédagogiques

Apports du formateur, étude de cas, retours d'expérience, mise en situation.

### Validation

Mise en situation.

**Ce module est validé par l'évaluation n°2 du titre RNCP de « chargé de mission pastorale »**

## Accompagner dans une juste posture

Semestre 2 (5h30)

BLOC B

### Objectifs pédagogiques

À l'issue de ce module, les étudiants seront capables :

Identifier les signes d'une situation d'emprise et les éléments qui la favorisent

Identifier les conséquences des situations d'abus et d'emprise.

Prévenir et réagir face à l'emprise ou à des abus

### Méthodes et moyens pédagogiques

Apports des intervenants, échanges en petits groupes et en grand groupe, croisements interdisciplinaires.

Aspects médicaux et juridiques des situations d'emprise ; abus et emprise dans un cadre pastoral.

### Validation

**Ce module est validé par l'évaluation n°2 du titre RNCP de « chargé de mission »**

## Accompagner l'épreuve

Semestre 2 (5h30)

BLOC B

### Objectifs pédagogiques

À l'issue de ce module, les étudiants seront capables :

Identifier les étapes du deuil

Écouter en résistant à la tentation d'expliquer

Rendre compte de l'espérance chrétienne en utilisant des éléments de la réflexion philosophique et théologique sur la mort et la souffrance.

### Méthodes et moyens pédagogiques

Apports des intervenants, étude de cas, jeux de rôles.

Éléments clés de l'expérience chrétienne ; s'exercer à une posture d'accompagnement

### Validation

Mise en situation

**Ce module est validé par l'évaluation n°2 du titre RNCP de « chargé de mission pastorale »**

## Les grandes étapes de la vie spirituelle

Semestre 2 (5h30)

BLOC B

### Objectifs pédagogiques

À l'issue de ce module, les étudiants seront capables :

D'identifier les spécificités de la spiritualité chrétienne.

D'identifier les étapes de cette vie spirituelle repérées par les grandes traditions et les expliquer succinctement.

Distinguer différentes écoles et traditions spirituelles ou mystiques.

### Méthodes et moyens pédagogiques

Apports des intervenants, études de textes spirituels fondateurs ou de présentations actualisées.

Panorama de la vie spirituelle, liberté intérieure dans les traditions spirituelles, l'action et la contemplation dans les traditions spirituelles.

### Validation

**Ce module est validé par l'évaluation n°2 du titre RNCP de « chargé de mission pastorale »**

## Les trois dimensions de l'action pastorale

Semestre 1 (7h30)

BLOC B

### Objectifs pédagogiques

À l'issue de ce module, les étudiants seront capables d'expliquer et de mettre en œuvre la mission de l'Église déclinée dans ses trois dimensions de liturgie, de diaconie et de catéchèses. Ils identifient les enjeux de ces trois dimensions.

### Méthodes et moyens pédagogiques

Apports de l'intervenant ; étude de textes

### Validation

**Ce module est validé par l'évaluation n°2 du titre RNCP de « chargé de mission pastorale »**

## Faire vivre la diaconie

Semestre 2 (10h30)

BLOC B

### Objectifs pédagogiques

À l'issue de ce module, les étudiants seront capables :

De repérer le « service du frère » dans le cadre de leur mission et dans l'Église. Adopter la juste posture en diaconie.

### Méthodes et moyens pédagogiques

En lien avec l'expérience des participants : Comment aider l'Église à être davantage servante ? Comment répondre réellement aux cris des personnes en pauvreté, aux appels de nos frères ?

Exposé par les intervenants, visite de terrain, proposition de pistes concrètes.

### Validation

Participation active au cours. Propositions concrètes en groupes

**Ce module est validé par l'évaluation n°2 du titre RNCP de « chargé de mission pastorale »**

## Différentes formes de prières chrétiennes

Semestre 1 (4h)

BLOC B

### Objectifs pédagogiques

À l'issue de ce module, le participant sera capable de :

Identifier différentes formes de la prière chrétienne en dehors des liturgies sacramentelles.

Mettre en œuvre ces formes de prière

### Méthodes et moyens pédagogiques

Chaque séquence intègre un apport de l'intervenant donnant quelques repères théologiques et pastoraux puis un temps d'expérimentation en groupe.

### Validation

**Ce module est validé par l'évaluation n°4 du titre RNCP de « chargé de mission pastorale »**

## Proposer, préparer et conduire des célébrations liturgiques

Semestre 1 (12h30)

BLOC B

### Objectifs pédagogiques

À l'issue de ce module, le participant sera capable de :

Proposer des célébrations tirant partis des richesses de la tradition liturgique catholique.

Repérer les espaces de créativité offerts par le cadre liturgique.

Préparer une célébration complexe faisant intervenir divers acteurs.

Conduire une célébration simple.

### Méthodes et moyens pédagogiques

Analyse de mises en œuvre, construction collaborative de célébrations.

La dernière séance intègre la validation n°4 du titre RNCP.

### Validation

**Ce module est validé par l'évaluation n°4 du titre RNCP de « chargé de mission pastorale »**

## Initier à la foi chrétienne

Semestre 2 (7h30)

BLOC B

### Objectifs pédagogiques

Permettre de prendre conscience de l'objectif de toute action catéchétique : favoriser une entrée progressive dans le mystère de la foi, développant ainsi la relation intime de chacun avec le Dieu de Jésus Christ. C'est davantage la découverte de l'ensemble des facettes de la foi, de manière catéchuménale. Savoir faire la différence et le lien entre initiation chrétienne et sacrements de l'initiation chrétienne. Développer des points d'attention pour une juste posture

### Méthodes et moyens pédagogiques

Exposés des formateurs, mise en situation, travail en groupe, participation active des apprenants

### Validation

Participation active au travail du groupe.

**Ce module est validé par l'évaluation n°4 du titre RNCP de « chargé de mission pastorale ».**

## Atelier artistique avancé

Semestre 2 (3h)

BLOC B

### Objectifs pédagogiques

Prendre conscience que l'expression artistique (notamment danse et théâtre) et corporel peut contribuer à l'annonce de la Bonne Nouvelle.

Être capable d'utiliser à bon escient ces outils en ciblant bien le sens donné et les objectifs, en lien avec la Parole de Dieu.

### Méthodes et moyens pédagogiques

Exposé des intervenants, utilisation de l'expérience des participants, mise en situation

### Validation

Participation active au travail du groupe.

**Ce module est validé par l'évaluation n°4 du titre RNCP de « chargé de mission pastorale ».**

## Relecture spirituelle de ma mission

Semestre 1 et 2 (10h)

BLOC E

### Objectifs pédagogiques

Être capable de rendre compte et d'analyser des situations professionnelles d'un point de vue pastoral. Maîtriser un outil de relecture pastorale et de vie spirituelle.

### Méthodes et moyens pédagogiques

Lecture et analyse de textes bibliques.

Analyse de pratiques pastorales à la lumière de textes bibliques.

### Validation

**Ce module est validé par l'évaluation n°6 du titre RNCP de « chargé de mission pastorale ».**

## Groupe d'analyse de pratiques

Semestre 1 et 2 (8h)

### Objectifs pédagogiques

Être capable de rendre compte et d'analyser des situations professionnelles.  
Maîtriser un outil d'amélioration continue et de co-développement.

### Méthodes et moyens pédagogiques

Analyse de situation professionnelle  
Co-développement en petits groupes  
Apports du formateur sur la méthode de co-développement ou liés à la situation exposée.

### Validation

Questionnaire de validation des compétences.

**Ce module est validé par l'évaluation n°6 du titre RNCP de « chargé de mission pastorale ».**

## Atelier d'excellence

Semestre 2 (7h30)

### Objectifs pédagogiques

À l'issue de ce module, le participant sera capable de :  
Approfondir une compétence pastorale dans ses différentes dimensions.  
Mettre en valeur sa compétence dans le champ choisi

### Méthodes et moyens pédagogiques

Le participant choisit l'un des ateliers dans la limite des places disponibles.  
Chaque atelier propose une démarche exploratoire et participative veillant à articuler les différentes dimensions d'une question pastorale : état de la question dans la société et dans l'Église, initiatives remarquables, enjeux pastoraux, collaborations et ressources possibles...

### Validation

Participation active aux séquences de recherche en groupe.

**Ce module est validé par l'évaluation n°6 du titre RNCP de « chargé de mission pastorale »**

## St Paul et les débuts de l'Église

Semestre 1 (15h)

### Objectifs pédagogiques

A l'issue de ce module, le participant sera capable d' :  
Exposer succinctement la dynamique et les enjeux du livre des Actes des Apôtres et de l'histoire de l'Église au 1<sup>er</sup> siècle et d'y repérer des ressources pour la mission pastorale.  
Étudier un texte biblique et le situer dans son contexte.

### Méthodes et moyens pédagogiques

Exposés du formateur, analyse de documents, étude de texte biblique.  
Étude du livre des Actes alternant approche chronologique et thématique, avec l'étude d'une péricope.

### Validation

Étude d'une péricope en 2 à 3 pages.

**Ce module est validé par l'évaluation n°6 du titre RNCP de « chargé de mission pastorale »**

BLOC E

BLOC E

BLOC E

## Disciples-missionnaires 2 : Théologie de la mission

Semestre 1 (20 h)

BLOC E

### Objectifs pédagogiques

À l'issue de ce module, le participant sera capable de :

Exposer succinctement l'évolution récente dans la manière dont l'Église conçoit sa mission.

Expliquer ce qu'est la « mission » pour l'Église et y articuler ses différents aspects dans les mises en œuvre ou théorisations actuelles.

Identifier comment cette « mission » se déploie ou non dans sa propre action pastorale.

### Méthodes et moyens pédagogiques

Étude des grands textes du magistère sur la mission depuis le Concile Vatican II :

Perspective essentiellement chronologique, Déployée dans des exemples concrets, reliés à une spiritualité personnelle de « disciple-missionnaire ».

### Validation

**Ce module est validé par l'évaluation n°6 du titre RNCP de « chargé de mission pastorale »**

## Le mystère de la trinité

Semestre 2 (9 h)

BLOC E

### Objectifs pédagogiques

À l'issue de ce module, le participant sera capable de :

Expliquer de manière accessible le mystère de la Trinité et l'identité des trois personnes.

Situer les discours sur la Trinité dans leur contexte et leur genre littéraire.

Relier la foi en la Trinité à des pratiques ou à des éléments de spiritualité chrétienne ordinaires.

### Méthodes et moyens pédagogiques

Apports du formateur, étude de textes bibliques et théologiques, mises en situation

### Validation

**Ce module est validé par l'évaluation n°6 du titre RNCP de « chargé de mission pastorale »**

## Qu'est-ce que l'homme ?

Semestre 2 (16h)

BLOC E

### Objectifs pédagogiques

À l'issue de ce module, les étudiants seront capables :

de rendre compte des fondements chrétiens d'un regard positif sur l'humanité.

deepérer et pouvoir rendre compte de l'articulation entre ces fondements et des prises de position concrètes ou ses propres postures relationnelles.

### Méthodes et moyens pédagogiques

Ce parcours entremêle les interventions de quatre spécialistes qui alterneront apports fondamentaux, travaux de groupe (sur une question ouverte ou sur un texte de référence) et études de cas.

### Validation

En binômes durant le module, présentation d'une situation et analyse de ses enjeux anthropologiques.

**Ce module est validé par l'évaluation n°6 du titre RNCP de « chargé de mission pastorale »**

## Religion et quêtes spirituelles

Semestre 1 (10h)

BLOC E

### Objectifs pédagogiques

En s'appuyant sur le patrimoine chrétien, ce cours entend définir des points de repère anthropologiques et éthiques des expériences spirituelles contemporaines : quel salut ? Il cherche à répondre au double défi auquel les personnes sont aujourd'hui confrontées : élargir leur vision de la nature humaine et être attentives à l'écologie intérieure. À l'issue de ce module, les étudiants seront capables d'utiliser ces repères à bon escient pour une meilleure connaissance de l'environnement social et culturel.

### Méthodes et moyens pédagogiques

Cours magistral, analyse textuelle, récits et débat.

Le cours explore les diverses spiritualités et techniques de développement personnel qui fleurissent aujourd'hui.

Quel est leur rapport au christianisme ? Quelles sont les différentes conceptions de l'humain qui y sont engagées ?

En quoi sont-elles sources d'action, d'engagement et de paix ?

### Validation

**Ce module est validé par l'évaluation n°6 du titre RNCP de « chargé de mission pastorale »**

## Histoire de l'Église

Semestre 1 (18 h)

BLOC E

### Objectifs pédagogiques

Découvrir la diversité des options de l'Église dans des contextes particuliers au cours de son histoire. Connaître l'histoire des autres confessions chrétiennes (Orthodoxie, Réforme et Églises issues de la Réforme).

À l'issue de ce module, les étudiants seront capables d'avoir un regard critique sur l'histoire de l'Église.

de Savoir mettre en œuvre les outils fondamentaux de l'analyse historique.

### Méthodes et moyens pédagogiques

Apport du formateur, enrichis par l'études des sources historiques en particulier artistiques et culturelles. Ces dernières font l'objet d'une analyse à la fois historique et pastorale : quelle utilisation dans un cadre professionnel ?

### Validation

En binômes durant le module, présentation d'une problématique particulière à une période historique et analyse de ses enjeux dans l'évolution de l'Église et ses répercutions aujourd'hui.

**Ce module est validé par l'évaluation n°6 du titre RNCP de « chargé de mission pastorale »**

## Initiation à la psychologie

Semestre 2 (7h30)

BLOC E

### Objectifs pédagogiques

Permettre à l'étudiant de découvrir quelques notions de psychologie et se les approprier,

Être capable de séparer les rationalités pastorales et théologiques des rationalités liées au psychologique

### Méthodes et moyens pédagogiques

Cours interactif, échanges et discussions, apports théoriques

### Validation

**Ce module est validé par l'évaluation n°6 du titre RNCP de « chargé de mission pastorale ».**

## Éthiques sociales

Semestre 2 (24 h)

BLOC E

### Objectifs pédagogiques

L'Enseignement social de l'Église ne donne pas de solutions techniques aux problèmes économiques et sociaux, mais il offre des clés de compréhension du monde ; il aide à mieux formuler les questions qui se posent et éclaire les décisions que chacun doit prendre, de manière ultime avec sa conscience. Vivante et pragmatique la fécondité de cette pensée sociale se vérifie quand les chrétiens la mettent en œuvre. Ce cours devrait permettre d'acquérir les bases d'un renouveau d'une éthique économique et sociale, au service du « développement intégral » de la personne humaine.

### Méthodes et moyens pédagogiques

Enseignement interactif : cours magistral (parcours historique et thématique) + sollicitation des participants, afin qu'ils s'exercent à construire une pensée des réalités humaines et sociales où ils sont engagés, en fidélité avec la tradition chrétienne.

Après une approche générale de l'ESE, différents grands domaines seront abordés.

### Validation

**Ce module est validé par l'évaluation n°6 du titre RNCP de « chargé de mission pastorale »**

## Liturgie et théologie des sacrements

Semestre 1 (12 h)

BLOC E

### Objectifs pédagogiques

À l'issue de ce module, le participant sera capable de :

- Identifier et expliquer le sens de la liturgie chrétienne et ses principaux aspects.
- Expliquer le sens et les éléments fondamentaux des différents rituels

### Méthodes et moyens pédagogiques

Apports du formateur, études de textes et de rituels.

Les trois premières séances seront essentiellement théoriques, tandis que les trois suivantes s'attacheront à l'étude d'un rituel ou de textes liturgiques en petits groupes avec mise en commun.

### Validation

Remontées des travaux en petits groupes.

**Ce module est validé par l'évaluation n°6 du titre RNCP de « chargé de mission pastorale »**

## Œcuménisme

Semestre 2 (7h30)

BLOC E

### Objectifs pédagogiques

À l'issue de ce module, le participant sera capable de :

- Identifier les différents courants du protestantisme en France et d'entrer en contact avec ceux-ci.
- Identifier les questions posées par les Églises évangéliques.

### Méthodes et moyens pédagogiques

Apports du formateur, études de cas.

Panorama du protestantisme contemporain ; Richesses et questions du monde évangélique

### Validation

**Ce module est validé par l'évaluation n°6 du titre RNCP de « chargé de mission pastorale ».**

## L'islam en France

Semestre 1 (5h30)

BLOC E

### Objectifs pédagogiques

À l'issue de ce module, le participant sera capable de :  
Identifier les différents courants de l'Islam en France et d'entrer en contact avec ceux-ci.  
Se situer face aux questions posées dans l'exercice de la mission pastorale.

### Méthodes et moyens pédagogiques

Apports du formateur, études de textes, récits.  
Histoire de l'Islam, le Coran, panorama de l'Islam contemporain, rites, organisation du culte. Les questions qui se posent par rapport aux missions pastorales : comment se situer ?

### Validation

**Ce module est validé par l'évaluation n°6 du titre RNCP de « chargé de mission pastorale ».**

## Ouvrir Saint Jean

Semestre 2 (5h30)

BLOC E

### Objectifs pédagogiques

À l'issue de ce module, les étudiants seront capables :  
de saisir le projet spécifique de l'évangile de Jean,  
de s'initier à l'interprétation du 4<sup>ème</sup> évangile  
d'approcher l'environnement culturel et les influences, présents dans le 4<sup>ème</sup> évangile.  
De comprendre l'originalité du 4<sup>ème</sup> évangile

### Méthodes et moyens pédagogiques

Apports du formateur  
Saisir le projet du 4<sup>ème</sup> évangile en travaillant le texte individuellement et en petits groupes

### Validation

**Ce module est validé par l'évaluation n°6 du titre RNCP de « chargé de mission pastorale ».**

## Science et Foi

Semestre 2 (2h30)

BLOC E

### Objectifs pédagogiques

Initier à la problématique des rapports entre sciences et foi chrétienne.  
À l'issue de ce module, les étudiants seront capables de reconnaître les modes de dialogue et de confrontation entre sciences et théologie avec leurs limites, et leur portée

### Méthodes et moyens pédagogiques

Apports du formateur, étude de cas

### Validation

**Ce module est validé par l'évaluation n°6 du titre RNCP de « chargé de mission pastorale ».**

# Journée conversion écologique

Semestre 1 (5h30)

BLOC E

## Objectifs pédagogiques

Comprendre la pertinence d'une approche pluridisciplinaire face à une question pastorale, articuler en particulier approches sociétale et religieuse, approches concrètes et intellectuelles.

Sensibiliser à l'urgence d'une écologie intégrale.

Mise en œuvre d'une pratique ou d'un processus (Église verte) concret.

À l'issue de ce module, les étudiants seront capables de repérer, dans leur mission, comment développer, à leur niveau, une approche de type « écologie intégrale »

## Méthodes et moyens pédagogiques

Apports de formateurs et intervenants divers ; analyse d'initiatives inspirantes ; expérimentation concrète.

## Validation

**Ce module est validé par l'évaluation n°6 du titre RNCP de « chargé de mission pastorale ».**

# Accompagnement pédagogique

Semestre 1 et 2 (21h30)

Accompagnement

## Objectifs pédagogiques

Aider chaque étudiant à articuler enseignements et enjeux professionnels et repérer des difficultés particulières (ex. expression écrite ou orale) ; Accompagner la préparation des validations et l'intégration des acquis à sa pratique professionnelle. Être capable, pour l'apprenant, de mettre en pratique les méthodes utilisées afin de répondre aux critères et exigences de la formation en termes de compétences.

## Méthodes et moyens pédagogiques

Le contenu de ce module est dynamique en fonction des besoins repérés par le participant. Sa forme peut aller du soutien individuel (le formateur travaille avec un étudiant) au travail en petit groupe en semi-autonomie.

Les accompagnements peuvent porter sur des questions de méthode, des besoins informatiques, de développement des compétences orales ou écrites à partir de différents supports utilisés en formations ou dans des formats habituels aux métiers pastoraux. Il implique un travail sur les capacités d'écoute et de dialogue dans diverses relations pastorales, ou la préparation des validations du titre « Chargé de mission pastorale ».

Il intègre de la méthodologie biblique, théologique et philosophique, ainsi qu'un suivi et une visite de stage individuel.

Être capable, pour l'apprenant, de mettre en pratique les méthodes utilisées afin de répondre aux critères et exigences de la formation en termes de compétences.

## Validation

Ce module accompagne la préparation des différentes validations, en particulier celles propres au titre « Chargé de mission pastorale ». Il est validé par elles.

## Atelier Équilibre de vie

Semestre 2 (5h30)

Accompagnement

### Objectifs pédagogiques

À l'issue de ce module, les étudiants seront capables de :

- Ressaisir l'ensemble des compétences acquises durant la formation, identifier les enjeux de formation continue et les ressources possibles ;
- Identifier les priorités correspondant à ses charismes, et les difficultés rencontrées ;
- Établir un plan d'action personnel

### Méthodes et moyens pédagogiques

Co-développement en petits groupes et évaluation 360°, Questionnaire d'auto-évaluation, Apport de formateur, Outils de ressourcement spirituel

### Validation

**Questionnaire d'auto-évaluation durant le module.**

## Process communication

*Optionnel (année 1 ou 2)*

(11h30)

### Objectifs pédagogiques

À l'issue de ce module, les étudiants seront capables de :

- Comprendre et mettre en œuvre des techniques et outils pour mieux communiquer avec son entourage professionnel proche ou lointain.
- Adapter son mode de communication à son interlocuteur pour développer et maintenir une relation professionnelle efficace.

### Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques par le formateur ; Mises en situation ; Analyse d'exemples ; Auto-évaluation

### Validation

Mise en situation

## Session Estime de soi

*Optionnel (année 1 ou 2)*

(10h30)

### Objectifs pédagogiques

- Être capable :
  - d'évaluer l'estime de soi et les conséquences dans son environnement relationnel
  - de limiter les effets des fausses croyances et des sentiments négatifs
  - de travailler sur les émotions impactant le niveau d'estime de soi
  - de développer l'affirmation de soi et une communication assertive

### Méthodes et moyens pédagogiques

Apports du formateur, Tests, exercices, mises en situation

### Validation

Participation active à la session

Optionnel

Optionnel

## Remédiation orthographique et grammaticale

### *Optionnel (année 1 ou 2)*

(11h00)

Optionnel

#### Objectifs pédagogiques

Permettre à l'apprenant présentant des difficultés à l'écrit de bénéficier d'un programme spécifique de remise à niveau d'aide à la lecture et l'écriture, afin de favoriser sa prise de fonction dans la mission.

Remise à niveau : les bases de la grammaire

Pour la relecture : À l'issue de ce module, les étudiants seront capables de relire eux-mêmes, et de mettre en place un protocole personnel d'amélioration.

#### Méthodes et moyens pédagogiques

Après un diagnostic effectué auprès de l'apprenant, un programme spécifique, suivant les besoins est

#### Validation

Participation active à l'atelier.

Vérification d'une amélioration lors des rendus des travaux

## Week-end découverte de la spiritualité orthodoxe à Chevetogne

### *Optionnel (année 1 ou 2)*

(11h00)

Optionnel

#### Objectifs pédagogiques

Faire l'expérience, par une immersion d'un week-end, de la spiritualité, la liturgie et l'art orthodoxe

Faire le lien et intégrer les différences entre le rite romain et le rite orthodoxe

Faire l'expérience d'une vie communautaire

Vivre l'œcuménisme dans le contexte spécifique du monastère de Chevetogne

#### Méthodes et moyens pédagogiques

Participation aux rites romains et orthodoxes proposés

Rencontre avec les moines, et prêtres des deux rites

Initiation à l'art orthodoxe, notamment l'iconographie

Exposés

Vie communautaire

#### Validation

Participation active aux propositions

